



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DOWSIL 108F ADDITIVE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	DOWSIL 108F ADDITIVE
Numéro du produit	45901
Synonymes; marques commerciales	DOW CORNING 108F ADDITIVE
UFI	UFI: A2NJ-P0J2-7004-P97P

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Additif
--------------------------	---------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	45901

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Danger
-------------------------	--------

DOWSIL 108F ADDITIVE

Mentions de danger	H318 Provoque de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
UFI	UFI: A2NJ-P0J2-7004-P97P
Contient	ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED, ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED, REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1)

2.3. Autres dangers

Ce produit contient une substance classée vPvB. Ce produit contient une substance classée PBT.
La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED >= 1.5 - <= 1.9%		
Numéro CAS: 84133-50-6		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318		
ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED >=1.5 - <=1.9%		
Numéro CAS: 68131-40-8		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318		
Decamethylcyclopentasiloxane >=0.09 - <=0.13%		
Numéro CAS: 541-02-6	Numéro CE: 208-764-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119511367-43-XXXX
Classification Non Classé		

DOWSIL 108F ADDITIVE

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE**>= 0.031 - <= 0.054%**

Numéro CAS: 556-67-2

Numéro CE: 209-136-7

Facteur M (chronique) = 10

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Repr. 2 - H361f

Aquatic Chronic 1 - H410

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1)**>= 0.0017 - <+ 0.0025%**

Numéro CAS: 55965-84-9

Numéro CE: 911-418-6

Facteur M (aigu) = 100

Facteur M (chronique) = 100

Classification

Acute Tox. 3 - H301

Acute Tox. 2 - H310

Acute Tox. 2 - H330

Skin Corr. 1C - H314

Eye Dam. 1 - H318

Skin Sens. 1A - H317

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Information générale**

Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

Inhalation

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

Contact oculaire

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer à rincer pendant 30 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Contact cutané**

Peut provoquer une allergie cutanée. Assèchement et/ou gerçures. Démangeaisons.

DOWSIL 108F ADDITIVE

Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Cécité. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.
-------------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldehyde Oxydes des substances suivantes: Silicium.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Contenir et collecter les eaux d'extinction. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Evacuer la zone.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

DOWSIL 108F ADDITIVE

Précautions d'utilisations	Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Éviter le rejet dans l'environnement. Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter le contact avec des oxydants.
--------------------------------	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Decamethylcyclopentasiloxane

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

Decamethylcyclopentasiloxane (CAS: 541-02-6)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 97.3 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 24.2 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 97.3 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 24.2 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 17.3 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 4.3 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.3 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 4.3 mg/m ³ Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour
PNEC	- eau douce; >0.0012 mg/l - eau de mer; >0.00012 mg/l - Sédiments (eau douce); 2.4 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.24 mg/kg - Sol; 1.1 mg/kg - Station d'épuration des eaux usées; >10 mg/l

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE (CAS: 556-67-2)

DOWSIL 108F ADDITIVE

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 73 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 73 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 73 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 73 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 13 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 13 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 13 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 13 mg/m ³
	Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 3.7 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.7 mg/kg p.c. /jour

PNEC	- eau douce; 0.0015 mg/l
	- eau de mer; 0.00015 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 3 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.3 mg/kg
	- Sol; 0.54 mg/kg
	- Station d'épuration des eaux usées; > 10 mg/l

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1) (CAS: 55965-84-9)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.02 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.04 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.02 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.04 mg/m ³
	Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.09 mg/kg/jour
	Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 0.11 mg/kg/jour

PNEC	eau douce; 3.32 µg/l
	eau de mer; 3.32 µg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 0.32 mg/l
	Sol; 0.01 mg/kg/jour
	Sédiments (eau douce); 0.027 mg/kg/jour
	Sédiments (eau de mer); 0.027 mg/kg/jour

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

DOWSIL 108F ADDITIVE

Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc butyle. Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Caoutchouc (naturel, latex). Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de > 0.35 mm. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Ne pas utiliser les moyens suivants: Alcool polyvinylique (PVA).
Autre protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149 S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Blanc.
Odeur	Légère.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 6
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 35°C
Point d'éclair	> 100°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.0
Densité apparente	Pas d'information disponible.

DOWSIL 108F ADDITIVE

Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	2000 mm ² /s @ 25°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
----------------------------	--------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.
---	-------------------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Oxydants.
-------------------------------	-----------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Formaldehyde Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Silicium.
--	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg)	13 157,89
--------------------------	-----------

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Valeur estimée.
--	---

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	39,47
---	-------

Corrosion cutanée/irritation cutanée

DOWSIL 108F ADDITIVE

Corrosion cutanée/irritation cutanée Peut être légèrement irritant pour la peau. Assèchement et/ou gerçures. Démangeaisons.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident. Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée. Assèchement et/ou gerçures. Démangeaisons.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Cécité.

Dangers chroniques et aigus pour la santé La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations toxicologiques sur les composants

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas d'information disponible.

DOWSIL 108F ADDITIVE

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 1.06 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat Nocif par inhalation.

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 1,5

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Nocif par inhalation.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Toxicité aiguë - orale

DOWSIL 108F ADDITIVE

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 412 mg/kg, Orale, Nocif en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 14000 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ > 1.06 mg/l, Inhalatoire, Rat Nocif par inhalation.

**ETA inhalation
(poussières/brouillards
mg/l)** 1,5

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Nocif par inhalation.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

DOWSIL 108F ADDITIVE

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Decamethylcyclopentasiloxane

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 24134 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 8,67
(CL₅₀
poussières/brouillards
mg/l)

Espèces Rat

**Indications (CL₅₀
inhalation)** CL₅₀ 8.67 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat

ETA inhalation 8,67
(poussières/brouillards
mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Souris

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la vapeur de rats traités avec le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) indiquent des effets (tumeurs de l'endomètre utérin) chez des femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (160 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si cet effet se produisait par une voie pertinente pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

DOWSIL 108F ADDITIVE

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

OCTAMETHYLCYCLOTETRASIOXANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat Valeur estimée.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2400 mg/kg, Cutanée, Rat (0 Décès.)

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 36 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat OECD 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.

DOWSIL 108F ADDITIVE

Cancérogénicité

Cancérogénicité

Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la vapeur chez le rat à l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes utérins bénins) dans l'utérus de femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (700 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si ces effets se produisaient par des voies pertinentes pour l'homme. Une exposition répétée au D4 chez le rat a entraîné une accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de cette découverte pour l'homme est inconnue.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité

Susceptible de nuire à la fertilité. Etude sur deux générations - , Inhalatoire, Vapeur, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement

Tératogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour le développement: - : , Inhalatoire, Vapeur, Lapin

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 100 mg/kg, Orale, Rat Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 1mg/l/6h/d , Inhalatoire, Vapeur, Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 200 mg/kg, Cutanée,

Danger par aspiration

Danger par aspiration

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané

Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

DOWSIL 108F ADDITIVE

Considérations médicales Octaméthylcyclotétrasiloxane administré à des rats par inhalation à des concentrations de 500 et 700 ppm a entraîné une diminution statistiquement significative du nombre de petits nés et la taille de portée vivante dans les deux les première et deuxième générations. Accouplement et de fertilité indices prolongées cycles oestriques, et une diminution a été observée après exposition à 700 ppm dans la deuxième génération seulement. Il y avait augmenté également de l'incidence des livraisons de la progéniture se étendant sur une période de temps exceptionnellement longue (dystocie). Les résultats d'une étude sur l'exposition par inhalation de vapeur répétée deux ans à des rats de l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes bénigne de l'utérus) dans l'utérus des femelles. Cette constatation a eu lieu à la plus forte dose d'exposition (700 ppm) seulement. Les études menées à ce jour ne ont pas démontré que ces effets se produisent par des voies qui sont pertinents pour les humains. Basé sur les informations disponibles sur son potentiel de causer des dommages à la santé humaine, Santé Canada, dans une évaluation préalable 2008, a conclu que l'octaméthylcyclotétrasiloxane ne pénètre pas dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions qui constituent ou pourraient constituer un danger au Canada à la vie humaine ou http://www.ec.gc.ca/substances/ese/eng/challenge/batch2/batch2_556-67-2.cfm de santé). L'exposition répétée chez le rat à D4 abouti à ce qui semble être l'accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine la pertinence de cette conclusion aux humains est inconnue.

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1)

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 49.6 - 75 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 87.12 - 141 mg/kg, Cutanée, Rat

ETA cutanée (mg/kg) 50,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 2,36

Espèces Rat

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 0,33

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 0.171 mg/l, Inhalatoire, Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 0,33

Corrosion cutanée/irritation cutanée

DOWSIL 108F ADDITIVE

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Cobaye: Sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de Buehler - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Données non-concluantes.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif. Rat
Aberration chromosomique: Négatif. Souris

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité - NOAEL (90d) 16.3 - 24.7 mg/kg, Orale, Rat F1 Fertilité, Etude sur deux générations - NOAEL (P) 2.8 - 4.4, (F1) 22.7 - 28, (F2) 35.7 - 39.1 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. NOAEL (90 d) 16.3 - 24.7 mg/kg, Orale, Rat NOAEL (91 d) ≤ 0.104 mg/kg, Cutanée, Rat NOAEL (91 d) 0.00034 mg/l, Inhalatoire, Rat

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

DOWSIL 108F ADDITIVE

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Decamethylcyclopentasiloxane

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 3.3 - 3.6 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 7.3 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 16 heures: > 1000 mg/l,

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 3.2 - 3.6 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 7.3 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: > 0.1 - 1 mg/l, Daphnia magna

Decamethylcyclopentasiloxane

Toxicité Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
CL₅₀, 96 heures: >16 µg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
CE₅₀, 48 heures: >2.9 mg/l, Daphnia magna

DOWSIL 108F ADDITIVE

Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. ErC50, 96 heures: > 0.012 mg/l, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 96 heures: 0.012 mg/l, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>
Toxicité aiguë - terrestre	NOEC, : >= 76 mg/kg, <i>Eisenia Fetida</i> (ver de terre)
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 14 jour: >16 mg/l, <i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 45 jour: >= 0.017 mg/l, <i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 90 jour: >= 0.014 mg/l, <i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 0.015 mg/l, <i>Daphnia magna</i>

OCTAMETHYLCYCLOTETRASIOXANE

Toxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	La classification est basée sur les informations disponibles pour un produit similaire. NOEC, MAC: 96 heure: < 0.0079 mg/l, Poissons Valeur estimée.

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 10

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1)

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.001 < C(E)L ₅₀ ≤ 0.01
Facteur M (aigu)	100
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 0.19 - 0.22 mg/l, <i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel) OECD 203 NOEC, 36 jour: 0.02 mg/l, <i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel) NOEC, 28 jour: 0.098 mg/l, <i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel) NOEC, 14 jour: 0.05 mg/l, <i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel) OECD 210
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 0.1 - 0.16 mg/l, <i>Daphnia magna</i> OECD 202

DOWSIL 108F ADDITIVE

Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: 0.027- 0.048 mg/l, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> NOEC, 72 heure: 0.0012 mg/l, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> NOEC, 72 heure: 0.0014 mg/l, (<i>Skeletonema costatum</i>) OECD 201 ErC50, 48 heure: 0.0052 mg/l, (<i>Skeletonema costatum</i>) NOEC, 48 heure: 0.00049 mg/l, (<i>Skeletonema costatum</i>)
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heure: 7.92 mg/l, Boues activées
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Facteur M (chronique)	100
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jour: 0.004 - 0.10 mg/l, <i>Daphnia magna</i>

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation > 60%: 28 jours OECD 301F

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation > 60%: 28 jours OECD 301F

Decamethylcyclopentasiloxane

Persistance et dégradabilité	Le produit devrait être lentement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 0.14%: 28 jours (OECD 310)

OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE

Persistance et dégradabilité	Le produit devrait être lentement biodégradable.
Stabilité (hydrolyse)	pH7 - Demi-vie, TD ₅₀ : 3.9 jour @ 25°C
Biodégradation	- Dégradation 3.7%: 28 jour OECD 310

DOWSIL 108F ADDITIVE

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1)

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation <50%: 10 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

Potentiel de bioaccumulation FBC: 29, Valeur estimée.

Coefficient de partage log Pow: 2.72 Valeur estimée.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Potentiel de bioaccumulation FBC: 29, Poissons Valeur estimée.

Coefficient de partage log Pow: 2.72 Valeur estimée.

Decamethylcyclopentasiloxane

Potentiel de bioaccumulation FBC: > 500, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
FBC: 2010, Poissons Valeur estimée.

Coefficient de partage log Pow: 5.2

OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.
FBC: 12400, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Coefficient de partage log Pow: 6.49

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1)

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable. FBC: 3.6, Valeur estimée. : ,

Coefficient de partage log Pow: -0.71 - 0.75 OECD 107

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Indéterminé.

Tension de surface 25.2 mN/m @ 25°C

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

DOWSIL 108F ADDITIVE

Mobilité Aucune information disponible.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Mobilité Pas d'information disponible.

Decamethylcyclopentasiloxane

Mobilité Pas considéré mobile.

Coefficient d'adsorption/désorption - Koc: > 5000 @ 20°C Valeur estimée.

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE

Mobilité Pas considéré mobile.

Coefficient d'adsorption/désorption - Koc: 16596 @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit contient une substance classée vPvB. Ce produit contient une substance classée PBT.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Decamethylcyclopentasiloxane

Résultats des évaluations PBT et vPvB Le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour la vPvB. Cependant, le D5 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D5 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D5 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D5 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Sur la base d'un groupe d'experts scientifiques indépendants, le ministre canadien de l'Environnement a conclu que "le D5 ne pénètre pas dans l'environnement en quantité ou en concentration ni dans des conditions qui ont ou pourraient avoir un effet nocif immédiat ou à long terme sur l'environnement ou biologique, ou qui constituent ou pourraient constituer un danger pour l'environnement dont dépend la vie".

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE

DOWSIL 108F ADDITIVE

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance est classée PBT. Cette substance est classée vPvB. L'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le PBT et le vPvB. Au Canada, le D4 a été évalué et jugé conforme aux critères PiT. Cependant, le D4 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D4 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D4 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D4 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE [EC NO. 247-500-7] AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [EC NO. 220-239-6] (3:1)

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C12 14 SECONDARY ETHOXYLATED

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Decamethylcyclopentasiloxane

Autres effets néfastes

Indéterminé.

OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE

Autres effets néfastes

Non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

Déchets classés comme déchets dangereux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet

Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOWSIL 108F ADDITIVE

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3, 70

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

DOWSIL 108F ADDITIVE

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Skin Sens. 1 - H317, Eye Irrit. 2 - H319, Aquatic Chronic 3 - H412: Méthode par le calcul.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

20/09/2021

DOWSIL 108F ADDITIVE

Numéro de version	4.000
Remplace la date	29/04/2021
Numéro de FDS	45901
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H310 Mortel par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H330 Mortel par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H361f Susceptible de nuire à la fertilité. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	J Spenceley

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.